



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# FEUILLE DE ROUTE 2024-2030

du Service de santé des armées

# SOMMAIRE

»»»	<b>PRÉFACE DU MINISTRE DES ARMÉES</b>	5
»»»	<b>MOT DU DIRECTEUR CENTRAL</b>	9
»»»	<b>VERS UNE AMBITION COMMUNE</b>	10
»»»	<b>LA FEUILLE DE ROUTE DU SSA</b>	
	<b>Une nouvelle impulsion pour une identité militaire réaffirmée</b>	14
	» 3 composantes	
	• Offre de santé	16
	• Académie de santé des armées	18
	• Ravitaillement médical	19
	<b>Les évolutions des établissements du SSA</b>	20
	» 3 fonctions d'appui	
	• Ressources humaines	22
	• Numérique	23
	• Finance	24
	<b>La feuille de route, en bref</b>	25
»»»	<b>LE SSA : ANCRÉ DANS LES FORCES ARMÉES</b>	26
	<b>LE SSA : LEVIER DE L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE DES ARMÉES</b>	28





© Patrick Nomenzi / Le Parisien via Olycom



## PRÉFACE DU MINISTRE DES ARMÉES

Les grands bouleversements du monde depuis plusieurs mois nous ont montré qu'une grande armée ne peut se passer d'un grand Service de santé, et qu'à l'heure où les confrontations qui traversent la planète sont à la fois plus violentes et plus hybrides, le rôle de ceux qui soignent, guérissent et sauvent nos soldats touchés dans l'épreuve, tout comme nos compatriotes frappés par la maladie, n'a jamais été si important.

C'est pourquoi, la feuille de route que j'ai confiée au directeur central du Service, le médecin général des armées Jacques MARGERY, vise à préserver la cohérence du modèle du SSA en soutien à nos forces tout en renforçant significativement les moyens du Service, comme le prévoit la loi de programmation militaire pour 2024-2030.

L'ambition est de remettre au cœur des missions du SSA les soins aux militaires d'active et de réserve.

C'est donc un nouvel état d'esprit qu'il faut insuffler au Service, pour qu'il s'ancre plus solidement encore dans les armées, en se connectant à leurs besoins, en mobilisant ses savoir-faire les plus pointus quand l'urgence de la confrontation le réclame au profit de nos blessés, et en offrant des soins et des expertises afin d'assurer les missions quotidiennes de nos forces.

Cette ambition, c'est aussi celle de ne pas manquer les rendez-vous technologiques de notre temps en matière de soin (télémédecine, intelligence artificielle...) : la numérisation du SSA est devenue un impératif absolu.

C'est, enfin et surtout, de redonner du sens à l'engagement de celles et ceux qui font le choix de soigner sous l'uniforme, en plaçant au centre de leur formation les compétences de médecine de guerre, et de leur parcours les missions militaires.

Désormais, toutes nos composantes médico-militaires connaîtront une montée en puissance qui leur donnera les moyens de répondre aux besoins des forces et à ceux du territoire, en lien avec la santé publique quand c'est nécessaire, mais en autonomie de décision.

Ces perspectives viennent redonner de l'espoir à toutes celles et tous ceux qui ont servi toute leur carrière – ou qui s'apprennent à le faire – au sein du Service de santé des armées.

L'augmentation du recrutement *ab initio* des élèves de l'École de santé des armées et de l'École des personnels paramédicaux des armées, la mise en œuvre du nouveau modèle RH ainsi que la plus forte mobilisation à venir de la réserve doivent à terme et entre autres permettre de pallier les carences de personnel dont souffrent tous les services de santé militaires actuellement.

L'amélioration des conditions de travail est également au cœur des enjeux de fidélisation que doit relever le SSA, avec des investissements majeurs dans toutes les composantes du Service : de la médecine des forces en passant par le ravitaillement médical, l'hôpital, la recherche, l'enseignement et la formation, tant en matière d'équipements que de systèmes d'information et d'infrastructure.

Le SSA entre ainsi dans une nouvelle phase. Après des années d'attrition budgétaire, les moyens sont là. Cela nous engage à mettre en œuvre d'ici 2030 les transformations profondes qui placeront toujours notre médecine militaire au premier rang des services de santé militaires en Europe.

Cela nous demandera de prendre des risques et d'être lucides sur nos forces comme sur nos marges de progrès. Mais, fidèles à l'histoire glorieuse du Service depuis plus de 300 ans, nous y arriverons.

**Sébastien Lecornu**  
ministre des Armées





© l'état-major des armées / France

*« Je suis exigeant vis-à-vis du Service de santé des armées, parce que c'est un acteur clé de notre efficacité opérationnelle. Pour être prêt à l'affrontement et "gagner la guerre avant la guerre", les armées ont besoin de vous tous pour soigner les corps et les esprits, et aider à la décision à tous les niveaux de commandement. »*

---

Allocution du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, le 1<sup>er</sup> juillet 2023 à l'École du personnel paramédical des armées (EPPA) de Lyon-Bron.





© ERNA CORNÉ



## MOT DU DIRECTEUR CENTRAL

Les armées doivent se préparer à être engagées dans des conflits de grande ampleur. Pour cela, elles doivent pouvoir compter sur un Service de santé des armées réactif, robuste et entraîné, contribuant à leur liberté d'action.

C'est sur la base de ce constat, lucide et partagé, qu'a été élaborée cette feuille de route pour le Service de santé des armées. Garantir le maintien d'un Service de santé des armées de haut niveau, numéro un en Europe, et garantir sa juste place dans les armées, comme véritable outil de défense : c'est mon seul impératif, mon seul objectif.

Pour cela, il nous faut adopter un nouvel état d'esprit fondé sur le sens du devoir, l'optimisme, la confiance en l'avenir, l'audace, l'esprit d'aventure, la capacité à se réinterroger, à s'adapter et surtout, à se renouveler. Il nous faut aussi réaffirmer les principes fondateurs de notre chaîne de commandement : engagement, responsabilité, subsidiarité. Ce sont les piliers sur lesquels s'appuie notre feuille de route, et les conditions de sa réussite.

Cette feuille de route s'adresse à tous les personnels du Service de santé des armées : celles et ceux qui nous ont déjà rejoints et celles et ceux qui nous rejoindront à l'avenir. Elle s'adresse aussi à tous les militaires, en particulier blessés et malades, et plus largement à toute la communauté de défense.

Elle s'inscrit, bien sûr, dans la volonté du ministre des Armées, mais également dans la vision stratégique du chef d'état-major des armées, tout en s'appuyant sur la loi de programmation militaire qui débute.

Elle est notre point de départ pour parvenir à des résultats concrets et tangibles. Je compte donc sur chacune et chacun d'entre vous pour la partager, l'enrichir et la nourrir.

Au résultat !

**Médecin général des armées Jacques Margery**  
Directeur central  
du Service de santé des armées



## VERS UNE AMBITION COMMUNE

Cette nouvelle feuille de route ambitieuse est portée par le directeur central du Service de santé des armées (DC-SSA), sous l'impulsion du ministre des Armées et du chef d'état-major des armées, en lien avec l'ensemble des commandeurs du SSA. Elle assoit la vision stratégique du DC-SSA et réaffirme le rôle du Service en tant que levier de l'autonomie stratégique des forces armées, partout où elles sont engagées.

4 JUILLET 2023

Le médecin général des armées Jacques Margery, nouvellement nommé directeur central du Service de santé des armées, se présente au général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées. Le DC-SSA a pour mission d'inscrire le Service de santé des armées dans une nouvelle dynamique, toujours plus centrée sur le sens de sa mission au profit des armées.

10 JUILLET 2023

Après plusieurs semaines de débats, la loi de programmation militaire 2024-2030 est définitivement adoptée par le Parlement. Le texte prévoit une enveloppe de 413,3 milliards d'euros pour les armées sur sept ans.

SEPTEMBRE 2023

Publication de la stratégie militaire générale qui ouvre « la voie à l'imagination de nouveaux modes d'action et de nouvelles structures. Je compte sur les chefs, chacun à leur niveau et sur tous les soldats, marins et aviateurs d'active et de réserve ainsi que le personnel civil des armées, pour s'en imprégner dans un esprit déterminé, constructif et audacieux » - le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées.

18 SEPTEMBRE 2023

Le médecin général des armées Jacques Margery, directeur central du Service de santé des armées, présente devant un auditoire de commandeurs du SSA sa nouvelle feuille de route. « Je veux donner une nouvelle impulsion. Je veux que nous développiions ensemble une capacité d'adaptation quasi darwinienne. C'est indispensable pour ne pas mourir. »

12 OCTOBRE 2023

Sébastien Lecornu, ministre des Armées, valide la nouvelle feuille de route et acte la remontée en puissance du Service de santé des armées grâce à une augmentation significative de son budget de fonctionnement. L'objectif : faire face aux crises multiples attendues à l'horizon 2030.

NOVEMBRE 2023

Présentation de la nouvelle feuille de route aux instances de concertation. Celle-ci fixe le cap à suivre pour préparer le SSA à soutenir la haute intensité et pour le maintenir dans son rang de référence en Europe.

« Insuffler un nouvel état d'esprit pour qu'il [le SSA] s'ancre plus solidement encore dans les armées, en se connectant à leurs besoins, pour aujourd'hui et pour demain, en mobilisant ses savoir-faire les plus pointus quand l'urgence de la confrontation le réclame et en offrant des soins et des expertises pour assurer les missions quotidiennes de nos forces. »

Discours de monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées,  
le 12 octobre 2023 à l'École du Val-de-Grâce



# LA FEUILLE DE ROUTE DU SSA »



6 AXES



3 composantes

3 fonctions d'appui



## Une nouvelle impulsion pour une identité militaire réaffirmée

### »» 3 composantes

#### Offre de santé

##### » AXE 1 : UNE OFFRE DE SANTÉ REPLACÉE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE

Une offre de santé globale et coordonnée entre les hôpitaux des armées et la médecine des forces, adaptée aux besoins des armées en temps de paix et en période de crise.

#### Académie de santé des armées

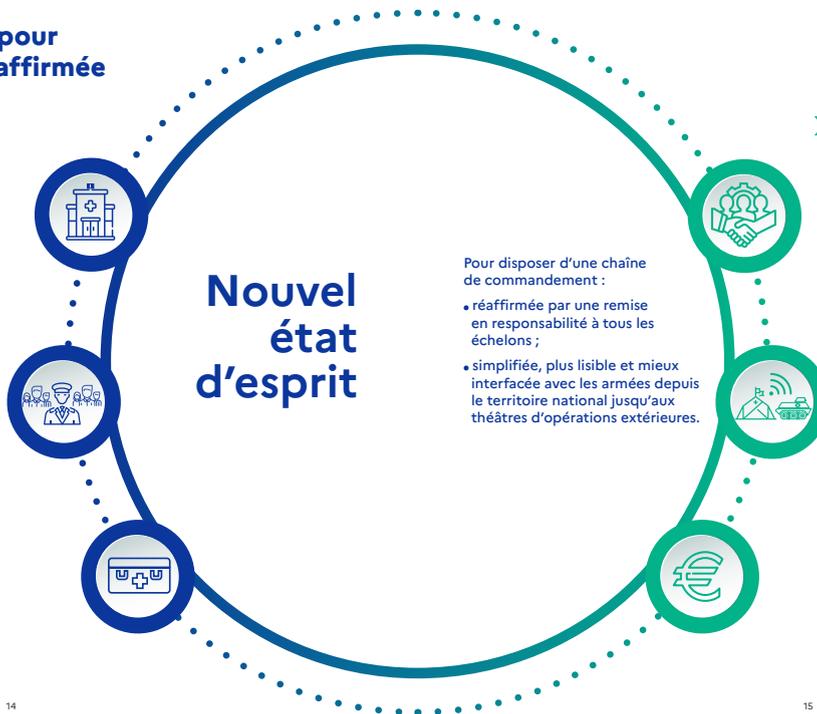
##### » AXE 2 : UNE STRUCTURE FÉDÉRATRICE AUTOUR DE LA VEILLE, DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION EN SANTÉ

Une Académie qui favorisera la synergie entre des fonctions stratégiques du SSA, contribuant ainsi à son rayonnement et au maintien de l'excellence du soutien médical au profit des armées.

#### Ravitaillement médical

##### » AXE 3 : DES CAPACITÉS MODERNISÉES AU SERVICE DU CONTRAT OPÉRATIONNEL

Un ravitaillement médical qui s'adapte aux nouvelles conflictualités et qui se prépare à l'« économie de guerre » par une approche capacitaire.



14

### »» 3 fonctions d'appui

#### Ressources humaines

##### » AXE 4 : UN SSA ARMÉ PAR UN PERSONNEL FORMÉ, ENTRAÎNÉ ET FIER DE SERVIR

Pour disposer d'un personnel engagé, hautement qualifié et en nombre suffisant, contribuant pleinement à la satisfaction du contrat opérationnel des armées et de la Gendarmerie nationale, et bénéficiant d'une amélioration de sa condition.

#### Numérique

##### » AXE 5 : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES SOIGNANTS ET DES SOIGNÉS

Pour optimiser l'exercice de la médecine militaire grâce aux innovations technologiques, en intégrant les nouvelles menaces cyber.

#### Finance

##### » AXE 6 : LA RÉÉVALUATION DE LA CHAÎNE FINANCE

Pour optimiser le modèle médico-économique, après une expertise, et conquérir des ressources externes.

15

## Offre de santé / Hôpital des armées

### » UNE OFFRE DE SANTÉ REPLACÉE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE

#### OBJECTIFS

- En lien avec la médecine des forces, adapter les hôpitaux des armées aux nouveaux enjeux stratégiques :
  - Se recentrer prioritairement sur les besoins des armées et la prise en charge des blessés, y compris lors d'un afflux massif.
  - Former des équipes chirurgicales projetables pour conserver une chaîne de santé opérationnelle, complète et autonome.
  - Consolider les pôles d'excellence et d'expertise : chirurgie de guerre, prise en charge des traumatisés physiques et psychiques, gestion de crise.
- Prendre en compte les besoins locaux des armées en s'appuyant, si nécessaire, sur les expertises et spécificités des territoires de santé.
- Repenser les coopérations avec le ministère de la Santé et de la Prévention, particulièrement en cas d'opération de grande envergure.

#### DATES CLÉS

- » **2024**  
Création de l'hôpital spécialisé des armées Desgenettes autour de 3 modules : réhabilitation physique et psychique, consultation et expertise, coordination des parcours de santé des militaires.

- » **Horizon 2030**  
Un hôpital de nouvelle génération à Marseille, sur le camp de Sainte-Marthe : innovant, modulaire et adaptable en temps de paix comme en temps de crise.

#### ACTIONS CONCRÈTES

- **Organisation d'un nouveau format des hôpitaux du SSA en 3 capacités différenciées en fonction de leur offre de santé au profit des militaires :**

##### Hôpital national d'instruction des armées (HNIA)

En temps de paix comme de crise, prise en charge complète et pluridisciplinaire des militaires blessés (français et alliés) grâce à une offre de santé adaptée et de pointe, et des pôles d'excellence adaptables.

- Hôpital Bégin (Saint-Mandé)
- Hôpital Percy (Clamart)
- Hôpital Laveran (Marseille)
- Hôpital Sainte-Anne (Toulon)

##### Hôpital régional d'instruction des armées (HRIA)

Offre de santé adaptée aux besoins spécifiques des forces armées (soutien de la force océanique stratégique, dissuasion nucléaire, gestion de crise NRBC).

- Hôpital Clermont-Tonnerre (Brest)
- Hôpital Legouest (Metz)

##### Hôpital spécialisé des armées (HSA)

Mise en place d'un parcours de santé coordonné et prise en charge des militaires blessés (physiques et psychiques).

- Hôpital Desgenettes (Lyon)
- Hôpital Robert-Picqué (Bordeaux)

- **Construction d'un HNIA NG à Marseille, objet emblématique de la future capacité hospitalière militaire.**

Véritable outil de défense, il participera pleinement au contrat opérationnel du SSA en étant un concentrateur de compétences pour une prise en charge optimale des blessés.

16

## Offre de santé / Médecine des forces

### » UNE OFFRE DE SANTÉ REPLACÉE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE

#### OBJECTIFS

- En lien avec les hôpitaux des armées, favoriser la construction d'un parcours médical complet, renforçant la proximité avec les armées.
- Recentrer la mission du Service de santé des armées sur le soin aux blessés et malades et la prévention des accidents et maladies.
- Repenser l'expertise médicale avec une évaluation adaptée et différenciée de l'état de santé des militaires en tenant compte des évolutions des armées et de la Gendarmerie nationale.

#### DATES CLÉS

- » **2023**  
**Création des deux premières antennes régionales d'expertise et de soins (ARES) :**
  - 9<sup>e</sup> centre médical des armées de Toulouse
  - 11<sup>e</sup> centre médical des armées de Toulouse Pradères
- » **2024**  
Élaboration d'un plan d'action dédié à la « modernisation de l'évaluation de l'état de santé du militaire » (EVALUSAN).  
Création du bureau des instances médicales d'expertises des armées (BIMEA) à Tours.  
Affectation de tous les médecins sortant d'école au sein de la médecine des forces (passage au « tout assistantat »).
- » **Horizon 2030**  
Objectif d'une antenne dédiée à l'expertise dans chaque CMA.

#### ACTIONS CONCRÈTES

- **Parcours de santé coordonné tourné vers le soin et l'expertise :**
  - Offre de santé coordonnée entre la médecine des forces et la médecine hospitalière via leur rapprochement (inscription territoriale partagée, plan de continuité « temps de paix - temps de crise »).
- **Projet de modernisation de l'évaluation de l'état de santé du militaire tout au long de sa carrière (EVALUSAN) :**
  - Fluidification du parcours d'expertise et optimisation des processus (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> niveaux d'expertise) pour rééquilibrer les activités au sein des antennes médicales.
  - Vers une expertise singularisée en fonction des risques médicaux individuels, du cadre d'emploi et du projet professionnel de chaque militaire.
  - Vers une simplification des normes d'aptitude pour faciliter le recrutement en prévision d'une opération de grande envergure ou en cas de recherche de compétences spécifiques.
- **Sécurisation de l'activité de médecine de prévention :**
  - Mise en œuvre d'un plan d'action dédié.
- **Culture d'armées et connaissance du milieu :**
  - Parcours des médecins orienté vers une connaissance commune des armées et des milieux spécifiques d'emploi des militaires (1<sup>re</sup> partie de carrière dans les forces armées en tant que médecin généraliste).

17

## Académie de santé des armées

### » UNE STRUCTURE FÉDÉRATRICE AUTOUR DE LA VEILLE, DE LA FORMATION, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION EN SANTÉ

#### OBJECTIFS

- Décloisonner les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation, de la veille, et de l'expertise scientifique tout en s'adaptant aux nouvelles menaces.
- Faire rayonner le Service et renforcer son influence au niveau national et international en valorisant son excellence, ses savoir-faire et son expertise scientifique.
- Renforcer les liens scientifiques avec les universités et hôpitaux publics français comme étrangers.

#### DATES CLÉS

- » **2024**
  - Création de l'Académie de santé des armées.
  - Intégration de l'Observatoire de la santé des militaires et des vétérans (OSMV).
- » **2026-2030**
  - Consolidation d'une politique de rayonnement scientifique national et international.

#### ACTIONS CONCRÈTES

- **Création de l'Académie de santé des armées, commandée par le directeur de l'École du Val-de-Grâce.**  
Pôle d'excellence et levier d'influence pour les armées et la Nation, favorisant la transversalité entre les domaines suivants :
  - Formation et préparation opérationnelle des soignants.
  - Recherche et innovation en santé (intérêt porté à l'intelligence artificielle).
  - Veille et expertise (intégration de l'Observatoire de la santé des militaires et des vétérans).
- **Développement d'un domaine C2MED (Command and Control Medical) au sein de l'Académie.**
- **Établissements rattachés à l'Académie :**
  - **École du Val-de-Grâce** - Paris
    - Centre de formation opérationnelle santé (CefOS) - La Valbonne
    - Centre de formation de médecine aéronautique (CFMA) - Clamart
    - Centre de formation de médecine navale (CFMN) - Toulon
  - **Écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB)**
    - École de santé des armées (ESA)
    - École du personnel paramédical des armées (EPPA)
  - **Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA)** - Brétigny-sur-Orge
  - **Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA)** - Marseille
  - **Service de protection radiologique des armées (SPRA)** - Clamart

## Ravitaillement médical

### » DES CAPACITÉS MODERNISÉES AU SERVICE DU CONTRAT OPÉRATIONNEL

#### OBJECTIFS

- Adapter les capacités militaires médicales du Service de santé des armées aux nouvelles conflictualités et conditions de combat (logique capacitaire, hyper mobilité, faible empreinte logistique, etc.).
- Soutenir les engagements des armées dans une opération de grande envergure par un rattrapage capacitaire progressif.
- Contribuer à l'autonomie des armées et participer à la résilience de la Nation.
- Valoriser les productions et les savoir-faire de l'ensemble de la chaîne du ravitaillement médical (dans une logique de rayonnement et d'influence au niveau interministériel et international).

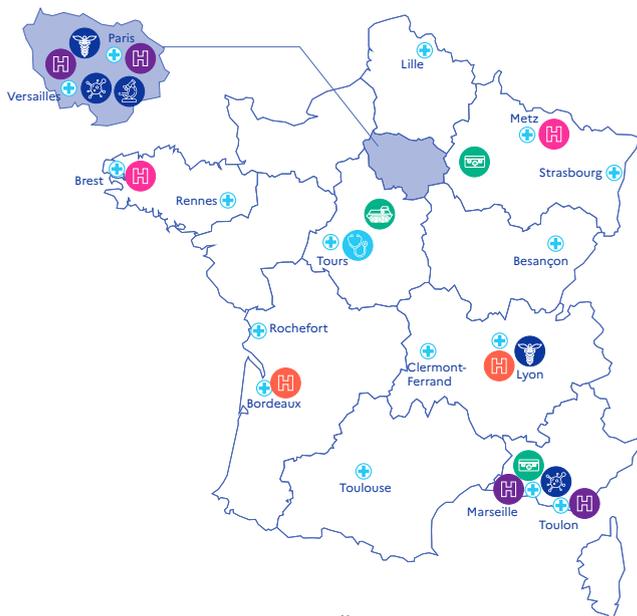
#### DATES CLÉS

- » **2023**
  - Automatisation de certaines activités logistiques de l'ERSA 13 à Marseille.
- » **2025**
  - Centre de développement capacitaire opérationnel santé (CDCOS) pleinement opérationnel.
- » **2028**
  - Création de l'ERSA S1 de nouvelle génération à Marolles.

#### ACTIONS CONCRÈTES

- **Modernisation de la chaîne du ravitaillement médical :**
  - Augmentation des capacités de production et de déploiement d'unités médicales opérationnelles.
  - Automatisation et modernisation des établissements de ravitaillement sanitaire des armées (ERSA).
  - Création d'une chaîne de bioproduction (contre-mesures médicales face au risque NRBC) au sein de la pharmacie centrale des armées, à Orléans-Chanteau.
  - Amélioration de la production de produits sanguins destinés en priorité aux blessés de guerre (centre de transfusion sanguine des armées).
- **Création d'un centre de développement capacitaire opérationnel santé (CDCOS) :**
  - Développement du poste médical 2025 sous tente.
  - Développement du module de chirurgie de sauvetage sur porteur terrestre.
  - Développement des nouveaux échelons de ravitaillement médical en opération.
  - Modernisation des « rôle 2 » des porte-hélicoptères amphibies.

## LES ÉVOLUTIONS DES ÉTABLISSEMENTS DU SSA



20

## OFFRE DE SANTÉ

### Un modèle d'offre de santé coordonné

- HNIA : hôpital national d'instruction des armées**
  - Hôpital Bégin (Saint-Mandé)
  - Hôpital Percy (Clamart)
  - Hôpital Laveran (Marseille)
  - Hôpital Sainte-Anne (Toulon)

- HRIA : hôpital régional d'instruction des armées**
  - Hôpital Clermont-Tonnerre (Brest)
  - Hôpital Legouest (Metz)

- HSA : hôpital spécialisé des armées**
  - Hôpital Desgenettes (Lyon)
  - Hôpital Robert-Picqué (Bordeaux)

**AE :** antenne d'expertise dans chaque CMA (AEMI\* ou ARES\*\*)

**BIMEA :** bureau des instances médicales d'expertises des armées - Tours

## ACADÉMIE DE SANTÉ DES ARMÉES

### Un modèle de formation et d'influence optimisé

**Établissements de formation**  
**EVDG :** école du Val-de-Grâce, siège de l'Académie de santé des armées - Paris  
**EMSLB :** écoles militaires de santé (ESA et EPPA) de Lyon-Bron

**Établissement de recherche et d'innovation**  
**IRBA :** institut de recherche biomédicale des armées - Brétigny-sur-Orge

**Établissements spécifiques**  
**CESPA :** centre d'épidémiologie et de santé publique des armées - Marseille  
**SPRA :** service de protection radiologique des armées - Clamart

## RAVITAILLEMENT MÉDICAL

### Un modèle de ravitaillement médical modernisé

**CDCOS :** centre de développement capacitaire opérationnel santé - Orléans

**ERSA :** établissement de ravitaillement sanitaire des armées  
 ERSa 51 modernisé - Marolles  
 ERSa 13 automatisé - Marseille

\*AEMI : antenne d'expertise médicale initiale - \*\*ARES : antenne régionale d'expertise et de soins

21

## Ressources humaines

### » UN SSA ARMÉ PAR UN PERSONNEL FORMÉ, ENTRAÎNÉ ET FIER DE SERVIR

#### OBJECTIFS

- Disposer des compétences nécessaires et en nombre suffisant pour garantir la mission du Service.
- Favoriser la culture opérationnelle et la militarité, au-delà de l'excellence professionnelle.
- Attirer, considérer et fidéliser le personnel.

#### ACTIONS CONCRÈTES

- **Politique RH au service de la gestion des ressources humaines.**
- **Déclinaison du nouveau modèle RH :**
  - Description de parcours professionnels lisibles.
  - Amélioration de la condition du personnel (revalorisation financière s'ajoutant à la nouvelle politique de rémunération des militaires, meilleure offre de services numériques, renforcement du dialogue de commandement à tous les niveaux).
  - **Renforcement de l'acquisition de compétences spécifiques aux armées et de l'ancrage milieu :**
    - Formation spécialisée transversale « médecine en situation de guerre ou en situation sanitaire exceptionnelle ».
    - Premier exercice systématique au sein de la médecine des forces.
    - Déclinaison d'une carte des compétences à détenir pour répondre aux impératifs du contrat opérationnel.

#### • Sécurisation des effectifs :

- Augmentation du recrutement *ab initio* des élèves des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron (EMSLB).
- Optimisation du recrutement et du ratio du personnel civil / personnel militaire.
- **Montée en puissance de la réserve :**
  - Optimisation du recrutement, de l'emploi et de la gestion (réduction des contraintes en matière d'aptitude, création de partenariats avec les entreprises civiles, mise en cohérence avec les besoins des établissements).

#### DATES CLÉS

- » **2023**
  - Début de la remontée des effectifs du SSA, signe fort d'une nouvelle dynamique de recrutement.
  - Rénovation du parcours professionnel des commissaires des armées ancrage santé.
  - Première promotion augmentée à 125 élèves praticiens à l'École de santé des armées (ESA 125).
- » **2024**
  - Première promotion augmentée à 120 élèves infirmiers à l'École du personnel paramédical des armées (EPPA 120).
  - Transfert et densification du DAGRH au sein du pôle ministériel RH à Tours.
- » **2024-2026**
  - Première phase de déploiement du nouveau modèle RH pour les praticiens des armées et les MITHA.

## Numérique

### » LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES SOIGNANTS ET DES SOIGNÉS

#### OBJECTIFS

- S'inscrire dans la dynamique de modernisation numérique du ministère des Armées.
- Adapter l'exercice de la médecine militaire en fonction des innovations technologiques (robotisation, intelligence artificielle) et des nouvelles pratiques médicales (télésanté).
- Optimiser le parcours de soins du militaire et favoriser une continuité de prise en charge du théâtre d'opérations au territoire national en limitant les contraintes spatio-temporelles.
- Assurer la résilience des systèmes d'information du SSA face à l'émergence de nouveaux espaces de conflits (champ informationnel, cyberattaques etc.).

#### ACTIONS CONCRÈTES

- **Processus de sécurisation, d'unification et de modernisation des systèmes d'information (SI) du Service de santé des armées.**
- **Dotation d'un 2<sup>e</sup> data-center** pour centraliser et sécuriser les données du SSA.
- **Développement de solutions numériques** pour recueillir, exploiter, analyser les données de santé en vue de faciliter la prise de décision :
  - Programme d'armement e-SAN.
  - Logiciels et applications au sein des composantes (Med'Opex, projet Icare, etc.).

- **Structuration de l'offre de télésanté** sur le territoire national, sur les théâtres d'opérations et à bord des bâtiments de la Marine nationale :
  - Centre de télé-expertise médicale (CTM).
  - Valises de télémédecine Parsys.

#### DATES CLÉS

- » **2024**
  - Création d'un échelon stratégique du numérique et recrutement d'un officier général en charge du numérique (OGNUM) auprès du directeur central.
  - Mise en activité d'un 2<sup>e</sup> data-center au sein de la DIRISI.
- » **2024-2025**
  - Optimisation du SI Axone.
- » **2026-2027**
  - Modernisation de 3 SI majeurs (Sinaps, Amadeus, Gedissa).
- » **Horizon 2030**
  - Mise en place d'un parcours numérique de soins grâce au programme d'armement e-SAN. Premiers incréments : CORTEX (banque de données médicales) ; FISSA (fédérateur d'identités du patient).

LA FEUILLE DE ROUTE DU SSA

**Finance**

» LA RÉÉVALUATION DE LA CHAÎNE FINANCE

**OBJECTIF**

- Mettre en valeur les spécificités du Service pour appuyer la recherche et la conquête de financements interministériels et internationaux.

**CHIFFRES CLÉS**

**+ 50%**

Le budget de fonctionnement du Service de santé des armées passera de 2 à 3 milliards d'euros entre 2024 et 2030. Cette hausse vise à renforcer l'ensemble des composantes du Service.

**240 millions d'€**

Pour le nouveau modèle RH qui prévoit une revalorisation financière s'ajoutant à la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM).

**ACTIONS CONCRÈTES**

- Réorganisation de la chaîne des finances du Service de santé des armées.
- Fonctionnement plus intégré s'appuyant sur l'ensemble des entités du Service.
- Consolidation des bons résultats obtenus par le Service de santé des armées en matière d'exécution financière.
- Recherche de financements extérieurs.

**DATES CLÉS**

- » **2023**  
Nomination d'une sous-directrice des affaires financières.
- » **2027**  
Mise en œuvre du projet mécénat.
- » **Horizon 2030**  
Mise en place effective de la réorganisation de la chaîne financière.

» LA FEUILLE DE ROUTE, EN BREF

La feuille de route du SSA a vocation à donner une impulsion nouvelle au Service en réaffirmant son identité militaire et sa mission de soin au profit des forces armées. Elle est révélatrice de l'effort d'adaptation dont le Service fait continuellement preuve face à l'évolution des menaces et aux nouveaux enjeux stratégiques. L'adhésion et l'engagement de l'ensemble du personnel du SSA seront décisifs pour concrétiser la vision du directeur central, qui à travers sa feuille de route, entend asseoir la position du SSA comme service de santé militaire de référence en Europe, levier de l'autonomie stratégique des armées et contributeur à la résilience de la Nation.



**Une offre de santé globale, cohérente et coordonnée sur l'ensemble du territoire**

- Recentrage de la mission du SSA sur le soin apporté aux blessés et malades.
- Meilleure coordination entre la médecine des forces et une composante hospitalière militaire réorganisée.
- Modernisation de l'expertise médicale.
- Intégration des nouveaux outils numériques (télésanté).



**L'Académie de santé des armées : une nouvelle structure de veille, formation, recherche et innovation**

- Meilleure transversalité entre des fonctions stratégiques du SSA.
- Maintien de l'excellence de la santé au profit des armées.
- Intensification du rayonnement et de l'influence du Service et des armées.
- Renforcement des liens avec les établissements civils nationaux et internationaux.



**Une composante du ravitaillement modernisée au service du contrat opérationnel**

- Adaptation aux nouvelles conflictualités et préparation à « l'économie de guerre ».
- Modernisation et automatisation des établissements de ravitaillement.
- Augmentation des capacités de production et de distribution d'unités médicales opérationnelles.
- Renforcement de l'autonomie stratégique des armées et de la résilience nationale.



**Ressources humaines**

- Amélioration du recrutement, de la considération et de la fidélisation du personnel d'active et de réserve.
- Réaffirmation de l'identité militaire des soignants.
- Augmentation des promotions d'élèves praticiens et paramédicaux.



**Numérique**

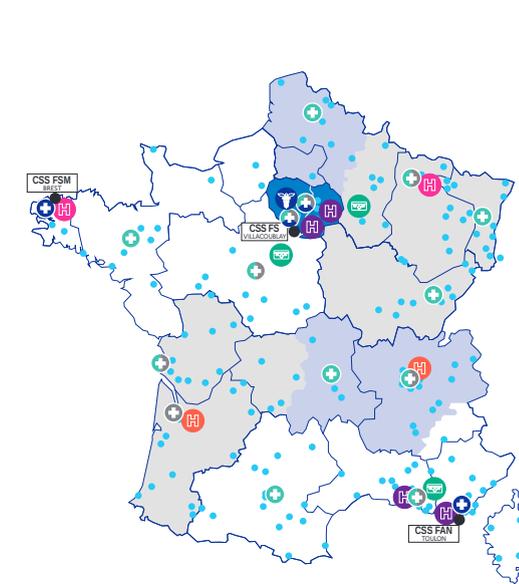
- Sécurisation, unification et modernisation des systèmes d'information du SSA.
- Optimisation de l'exercice de la médecine militaire grâce aux innovations.
- Développement d'un parcours numérique de soins.



**Finance**

- Réévaluation de la chaîne finance.
- Renforcement des composantes du SSA facilité par une hausse de son budget de fonctionnement.
- Conquête de financements interministériels et internationaux.

## LE SSA : ANCRÉ DANS LES FORCES ARMÉES



+ DIASS intégrées au sein des forces de présence :  
 - Afrique centrale et de l'ouest  
 - Émirats arabes unis  
 - Djibouti

26



### ÉTABLISSEMENTS DU SSA

- Centre médical des armées
- Antenne médicale
- Chefferies santé spécialisées : forces d'action navale (FAN), sous-marines (FSM) et forces spéciales (FSS)
- Hôpital national d'instruction des armées (HNIA)
- Hôpital régional d'instruction des armées (HRIA)
- Hôpital spécialisé des armées (HSA)
- Ravitaillement médical
- Siège de l'Académie de santé des armées

### MAILLAGE TERRITORIAL

- Emprises des centres médicaux des armées
- Zones de défense et de sécurité

### DOMINANTES MILIEUX DES CMA

- Terre
- Air
- Mer

Le Service de santé des armées soutient également la Gendarmerie nationale sur tout le territoire français.

27

## LE SSA : LEVIER DE L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE DES ARMÉES



Soigner au plus près des combats, c'est le cœur de métier du Service de santé des armées (SSA).



Le SSA apporte un soutien médical aux forces armées partout où elles sont engagées, en France comme en opérations extérieures, dans les airs, sur et sous la mer ou sur terre.



Le Service dispose d'une compétence unique en Europe, celle de déployer une chaîne de soins complète et autonome sur les théâtres d'opérations extérieures et offre aux blessés militaires la meilleure chance de survie, de récupération et de réinsertion professionnelle et sociale.



Début 2024

**14 400**

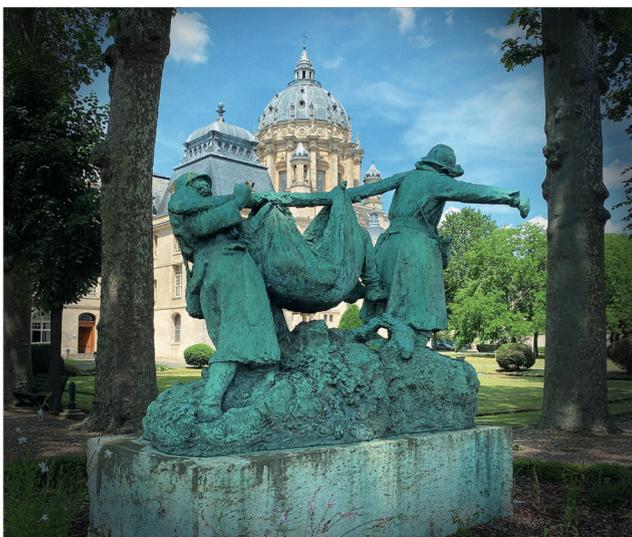
**66 %**  
militaires

femmes et hommes, militaires et civils, dédiés à la prise en charge médico-chirurgicale des forces armées et de la Gendarmerie nationale.

**34 %**  
civils

**4 100**  
réservistes

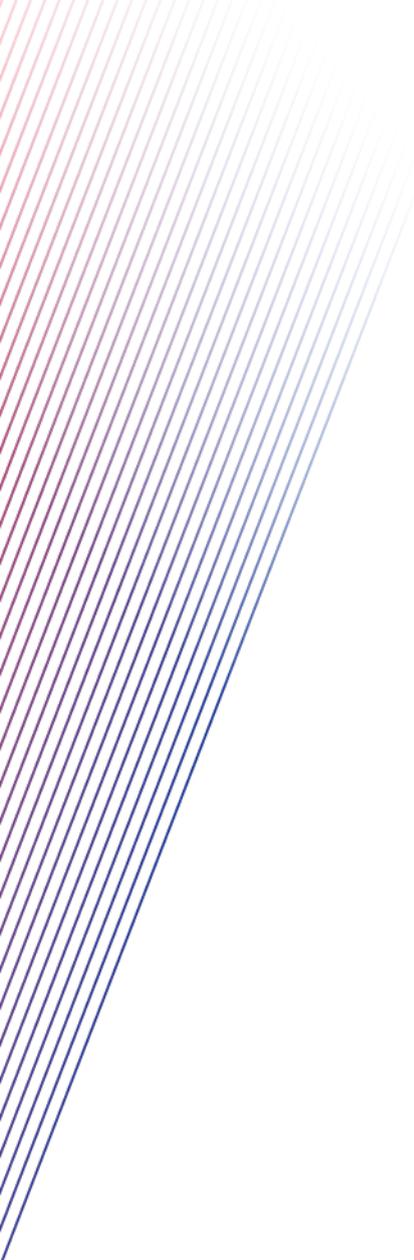




© Agence France Presse / 2015

Val-de-Grâce : hommage aux brancardiers dans les boues de la Somme

» Œuvre du sculpteur Gaston Broquet, le monument « Dans les boues de la Somme » rend hommage aux brancardiers de la Première Guerre mondiale, qui défilent la mort, jour après jour, pour soulager et transporter les Poilus, blessés sur les champs de bataille.



service de santé des armées